

Résumé du conseil extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 18 h 45  
Sous réserve de l'approbation par les membres du conseil à la prochaine séance.  
Diffusion sur le site web de la Ville de Scotstown, le 9 décembre 2020

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020 À 18 H 45, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Les conseillers : Mesdames Cathy Roy et Noëlle Hayes ainsi que Messieurs Marc-Olivier Désilets, Martin Valcourt et Gilles Valcourt sous la présidence de Madame Sylvie Dubé, mairesse.

Le poste de conseiller no 3 est vacant

Assiste également à la séance, Madame Monique Polard, directrice générale, présente sur les lieux.

Le quorum est constaté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)
3. Adoption du budget 2021 (résolution)
4. Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 (résolution)
5. Période de questions
6. Levée de la séance (résolution)

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 22.

Madame Sylvie Dubé, mairesse suppléante, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

La séance est tenue à huis clos en raison de la zone rouge selon le décret en vigueur et des mesures sanitaires sont mises en place pour respecter les exigences de la Santé publique du Québec.

**2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)**

2020-12-475

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que l'ordre du jour remis aux membres du conseil est accepté tel quel.

**ADOPTÉE**

**3. Adoption du budget 2021 (résolution)**

2020-12-476

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE le conseil de la Ville de Scotstown adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021, au montant de 973 573,50 \$;

**Revenus 2021**

Taxes foncières	348 568,50 \$
Taxes de secteur (spéciales)	16 685,00 \$
Taxes de services (aqueduc, égout, collectes des déchets,	275 097,00 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020**

récupération, services Sûreté du Québec et fosses septiques)	
Compensations tenant lieu de taxes	432,00 \$
Transferts (revenus provenant du gouvernement et aides financières)	296 489,00 \$
Services rendus et revenus de sources locales	10 701,00 \$
Imposition de droits (permis, droits mutations, etc.)	16 470,00 \$
Amendes	1 000,00 \$
Intérêts	7 000,00 \$
Autres revenus (vente de terrains)	13 000,00 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>985 442,00 \$</b>

<b>Dépenses</b>	
Administration générale	274 032,00 \$
Sûreté du Québec	23 000,00 \$
Sécurité incendie	67 320,00 \$
Sécurité publique et plan d'urgence	1 050,00 \$
Transport – Voirie municipale	53 213,00 \$
Transport - Enlèvement de la neige	65 051,00 \$
Éclairage public	11 000,00 \$
Transport collectif	5 482,00 \$
Eau potable : approvisionnement et distribution	79 853,00 \$
Eaux usées : Traitement et réseaux	59 761,00 \$
Déchets : collectes, transport et enfouissement	82 231,00 \$
Récupération : collectes, transport et traitement	25 670,00 \$
Protection de l'environnement	6 900,00 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	12 985,00 \$
Promotion et développement économique	20 850,00 \$
Loisirs et culture	43 455,00 \$
Frais de financement	28 728,00 \$
Financement	115 861,00 \$
Activités d'investissement	99 000,00 \$
Appropriation du surplus accumulé non réservé	(90 000,00 \$)
<b>Total</b>	<b>985 442,00 \$</b>

QUE le conseil décrète que le document explicatif du budget 2021 sera publié et distribué à chaque adresse civique par l'Info-Scotstown, édition du mois de décembre 2021, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

**ADOPTÉE**

**4. Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 (résolution)**

2020-12-477

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

D'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 suivantes :

Année	2021	2022	2023
Immobilisation – Divers	6 500 \$	5 000 \$	5 000 \$
Route 257	20 000 \$	10 000 \$	0 \$
Immobilisation - Incendie	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Aqueduc – Compteurs d'eau	10 000 \$	0 \$	0 \$
Aqueduc – Puits	5 000 \$	0 \$	0 \$
Informatique et photocopieur	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Immobilisation – Voirie	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Égout – Postes de pompage	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Immobilisation - Hôtel de Ville	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$
TECQ 2019-2023	28 000 \$	28 000 \$	28 000 \$
Immobilisation - Parcs et terrain jeux	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Parc Walter-MacKenzie : Bâtiment	3 000 \$	4 000 \$	3 000 \$
Immobilisation – Réservoir eau potable	3 000 \$	2 000 \$	2 000 \$

**ADOPTÉE**

5. **Période de questions : sujets relatifs à l'ordre du jour de la séance**

Aucune question n'a été reçue.

6. **Levée de la séance (résolution)**

2020-12-478

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la levée de la séance soit prononcée. Il est 19 h 21.

**ADOPTÉE**

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

**VILLE DE SCOTSTOWN**

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dubé, mairesse

\_\_\_\_\_  
Monique Polard, directrice générale